



C I R C U L A I R E

Relative à la confection des titres d'accès pour l'année 2021

Conformément aux exigences de sûreté, la Haute Autorité des Aéroports du Sénégal (HAAS) est en train de procéder à la confection des titres d'accès (badges et macarons) pour le compte de l'année 2021, avec la particularité de mettre en place un système de contrôle d'accès biométrique.

L'utilisation de ce nouveau système comporte la mise à jour du fichier y relatif par un enrôlement de tous les titulaires de titres d'accès à l'Aéroport international Blaise DIAGNE (AIBD).

Dans le cadre de cet exercice, la HAAS envisage de prendre les délais nécessaires afin de s'assurer du respect strict des mesures sanitaires de lutte contre la pandémie de maladie à COVID-19.

Par conséquent, la validité des permis de l'année 2020 est prorogée à titre exceptionnel jusqu'au **28 février 2021**, afin de permettre aux détenteurs de titres d'accès de mener leur activités professionnelles en toute sérénité au sein de l'aéroport.

Destinataires :

- Ministères
- ANACIM-AIBD-ASECNA-LAS-ADS
- CSAIB-CGTA-Sub.et Bur. Douanes-CSFA
- Armée de l'Air-EFS-BAR-AOC
- Représentations diplomatiques
- LAGARDERE-INFINTE
- SECOCAFE-Planète Kébab
- 2AS-2AS Technics-AHS-SHS Technics
- SMCADY-SERVAIR-Compagnies aériennes
- Sociétés privées de sûreté-Prestataires
- Transitaires-Nettoient
- Tous services
- Large Diffusion

Ampliations :

- SGPR (ATCR)
- EMPART (ATCR)
- MTTA (ATCR)



Colonel Babacar Sédikh DIOUF